

STATIONNEMENTS POUR LES VÉLOS

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les élèves et le personnel ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. En effet, le risque de vol de vélos peut avoir un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo. Des supports à vélos installés à un endroit adéquat et sécuritaire peuvent donc considérablement rassurer les utilisateurs.



Les étapes de mise en place ou de renouvellement d'un stationnement pour les vélos

1. Évaluer vos besoins

Pour les établissements d'enseignement, le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* de (Vélo Québec, 2009) recommande un ratio d'une place de stationnement pour 5 à 20 étudiants et une place pour 10 à 40 employés et visiteurs.

Pour étudiants : 1 place / 5 à 20 étudiants

Pour employés : 1 place / 10 à 40 employés



2. Identifier les sites pour l'installation des supports

Plusieurs éléments sont à considérer lors du choix d'un emplacement pour un support à vélos afin d'en accroître l'utilisation et améliorer la sécurité :

- Près d'une entrée de l'édifice, idéalement entre 15 mètres et 50 mètres
- Facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons
- Pour des raisons de sécurité, près d'une caméra de surveillance, à la vue des passants ou près des fenêtres des bureaux administratifs ou des classes de l'école

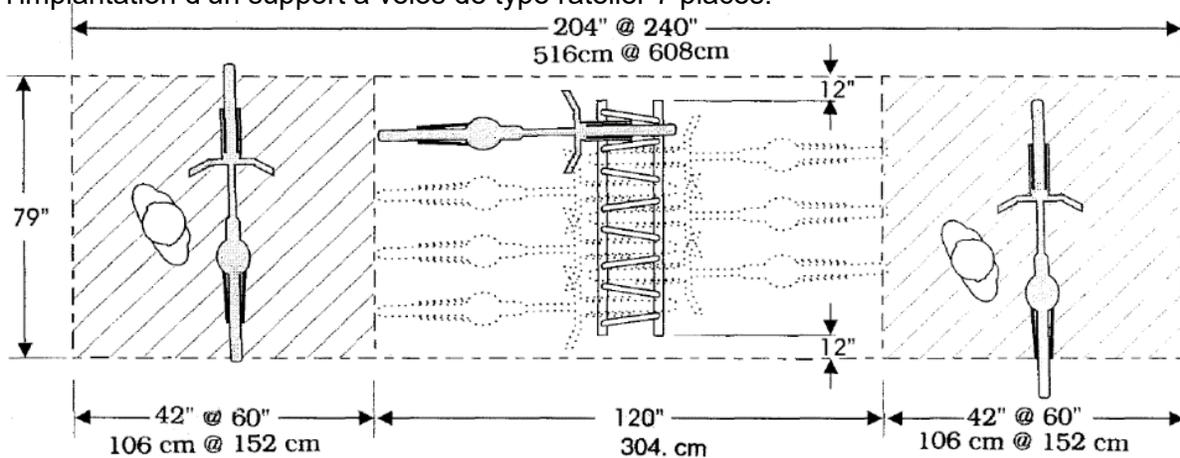
3. Aménager le(s) site(s)

Il est important de disposer les supports à vélo, en prévoyant les dégagements nécessaires :

- pour éviter les accrochages de guidons
- pour permettre une libre circulation dans les allées
- pour faciliter l'entretien et éviter d'endommager la façade d'un bâtiment adjacent

Exemple d'installation

Afin de s'assurer de l'efficacité du stationnement pour vélos, voici les dimensions à respecter lors de l'implantation d'un support à vélos de type râtelier 7 places:



Source : Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique, 2009 (Vélo Québec)

4. Définir le type de support adéquat selon les besoins

Types de support adéquat :	<ul style="list-style-type: none"> – Permet de cadenasser adéquatement un vélo (cadre et roue) – Permet un ancrage sécuritaire au sol ou sur le bâtiment – Permet suffisamment d'espace pour la roue avant 		
Vertical	Arceau	Râtelier 7 places	
			
1 vélo	2 vélos	3, 7 ou 14 vélos selon le modèle	
Avantage : N'occupe aucun espace au sol	Avantage : Facile de cadenasser Occupe peu d'espace au sol	Avantage : Haute densité de vélos dans un espace restreint	
Désavantage : Manipulation en hauteur	Désavantage : Chevauchement des guidons	Désavantage : Accumulation de débris au sol	

Pour plus d'informations, contactez Geneviève Pomerleau (poste 6) ou Alexandre Demers (poste 8) au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie au 819-821-4357.